

# Assemblée générale du comité de jumelage Franco Luxembourgeois

Cette assemblée générale s'est tenue en mairie le **vendredi 22 novembre 2019** en présence d'une vingtaine de personnes. 6 personnes étaient excusées.

## Bilan moral :

Le président demande une minute de silence suite au décès d'Odette Céalis, d'Irène Gaynard, vice-présidente et Mme Bartz.

Le président lit le compte rendu de l'A.G. de 2018 qui est adopté à l'unanimité.

L'année 2019 a été marquée par :

\* un loto de début d'année qui a connu un très vif succès.

\* une participation à une randonnée cycliste reliant nos 2 communes, sur une semaine : 6 à 700 kms.

5 participants Coppellois et 7 luxembourgeois. Le comité de jumelage a participé financièrement à cette manifestation (location de 2 camionnettes pour la logistique).

De nombreux échanges privés existent et maintiennent les liens entre nos deux communes.

Deux agriculteurs sont venus au sommet de l'élevage en septembre.

## Bilan financier :

Isabelle présente ce bilan positif.

Dépenses : **2368.36 €** - Recettes : **3197.91 €** soit un solde 2019 positif de **829.55 €**.

Bilan très positif du loto : 1212.59 €, la subvention de la mairie de 160 €, de **500€** exceptionnels pour la rando cycliste, les cotisations des membres adhérents pour **390€** et 63 € de la « cagnotte » des cyclistes.

La randonnée cycliste a coûté 536.86 €.

Le solde est de **8111.95 €**. Ce bilan est adopté à l'unanimité.

## Pour 2020 et autres prévisions :

- **Conférence** : Une prise de contact avec Julien Bouchet, en vue d'une conférence pour commémorer la venue des habitants de Frisange à St Julien, a eu lieu.
- La venue de la **chorale de Hellange** en mai/juin : rien n'est encore fixé d'une manière précise.
- Le **loto** annuel aura lieu le **dimanche 19 janvier 2020**.

Il est demandé des volontaires pour confectionner des pâtisseries à cette occasion.

Des bénévoles sont demandés pour installer la salle le dimanche matin : Rendez-vous à 9H le 19 janvier, puis rendez-vous à 13h des membres du bureau.

Le bureau est renouvelé : René Escot président, propose le poste de vice président à Michelle Debost, Isabelle Mérino resterait trésorière et Liliane Avit assurerait le secrétariat.

Cette composition est acceptée.

Le représentant de la municipalité est J.F. Boirie.

## Infos diverses :

Les cotisations annuelles restent inchangées pour 2020, soit 20 € par famille et 10€ pour personne seule.

Une carte d'adhérent 2020 est remise, suite à encaissement de cette cotisation.

Le pot de l'amitié clôture cette assemblée générale.

Liliane Avit

**Le président**

**Le maire**